

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2183

présenté par

Mme Vidal, Mme Colin-Oesterlé, M. Brosse, Mme Dubré-Chirat, M. Falorni, M. Frébault,
M. Huyghe, M. Ledoux, M. Marion, Mme Missoffe, M. Sorre et Mme Spillebout

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.